

CHARTRE D'ENGAGEMENT ECOWATT DES ENTREPRISES ET FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

PRÉAMBULE

Porté par RTE et l'ADEME, EcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux Français, entreprises et collectivités d'adopter une consommation d'énergie responsable et de contribuer ainsi à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Véritable météo de l'électricité, EcoWatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. A chaque instant, des signaux clairs guident les consommateurs pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation nationale d'électricité. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures ou en réduire leur durée.

Les entreprises et fédérations professionnelles sont des acteurs et des relais essentiels dans le dispositif de sensibilisation à ces enjeux du « consommer au bon moment » et plus généralement de la maîtrise de la demande en énergie. Pour ces raisons, elles peuvent intervenir dans le déploiement de ces bonnes pratiques en matière de consommation d'électricité à différents titres :

- En tant qu'employeur par des actions de sensibilisation de leurs salariés / partenaires / fournisseurs
- En tant que relais du signal Ecowatt vers leurs clients
- En tant que consommateur responsable via des actions de modération ou de décalage de leur consommation d'électricité

Cette démarche est le plus souvent intégrée à la démarche RSE des entreprises.

S'associer à Ecowatt, c'est rejoindre une communauté d'acteurs engagés, dont les efforts peuvent avoir un véritable impact.

Ecowatt donne une traduction concrète supplémentaire à vos engagements RSE et vous permet de mobiliser vos collaborateurs autour d'un projet d'intérêt public, notamment lors des périodes de fortes tensions sur le système électrique.

OBJET

Par la signature de la présente charte, Veolia, représentée par **Estelle Brachlianoff, en qualité de Directrice générale de Veolia**, souhaite marquer son implication en faveur d'une meilleure consommation de l'électricité, et concourir à limiter les risques de sécurité d'alimentation en électricité en France. Elle choisit de concrétiser cet engagement en particulier par la réalisation des actions ci-dessous identifiées, qui lui permettront de prendre une part active au déploiement des bons gestes.

Pour accompagner Veolia dans son action visant à mobiliser et à fédérer son écosystème de fournisseurs et partenaires, ses clients et ses salariés autour de la démarche EcoWatt, RTE et l'ADEME fourniront tout le soutien pédagogique nécessaire, et notamment un kit de communication.



SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS

Veolia, va rendre ses services autonomes en énergie d'ici à 5 ans à travers des engagements concrets, et accélérer sa mobilisation dès cet hiver :

> **en remplaçant les appareils les plus énergivores sur ses sites**, des pompes sur les points de captage d'eau potable aux compresseurs dans les centres de tri ;

> **en se mobilisant pour doubler sa capacité d'effacement de consommation électrique pendant les pics ;**

> **en accélérant le déploiement de solutions de flexibilité électrique** pour permettre à de grands gestionnaires d'infrastructures (grands groupes, hôpitaux, régies électriques) de flexibiliser 275 MW lors des pics de consommation grâce à ses services Flexcity.

> **en réduisant systématiquement, sur ses 4 000 sites, les consignes de températures avec une cible à 19°C (et 18°C en période de pic)**, avec des interruptions de chauffage en fonction de l'occupation des lieux (auditorium, restaurant d'entreprise, soirs et week-ends) et des opérations "doudounes recyclées" pour les collaborateurs ; une mobilisation des gardiens de nuit pour vérifier l'extinction des lumières et des appareils en veille.

> **en partageant avec l'ensemble des gestionnaires de sites des consignes d'économies d'énergie communes** : remplacement des fontaines à eau et machines à café par des équipements nouvelle génération, mobilisation des gardiens de nuit pour vérifier l'extinction des lumières et des appareils en veille, ...

En plus de contribuer à la baisse des consommations, Veolia met en service cet hiver de nouvelles capacités de production d'énergie à partir de déchets non recyclables : Beine-Nauroy (Grand Est), Claye-Souilly (Ile-de-France), Le Ham (Pays de la Loire).

Au-delà de ces engagements directs, **Veolia va mobiliser ses 51 000 collaborateurs en France et 1 million d'abonnés à ses services de l'eau à participer au dispositif Ecowatt.**

ENGAGEMENT D'UNE DÉMARCHE D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE STRUCTURELLES

Le signataire est parfaitement informé que son engagement en lien avec EcoWatt ne saurait se substituer à un engagement structurel et mené tout au long de l'année pour modérer sa consommation d'énergie, quel que soit le type d'énergie.

De telles actions structurelles sont fondamentales pour contribuer à l'atteinte des objectifs français et européen de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elles passent notamment par :

Sur les sites tertiaires

- **Faire de son siège un bâtiment exemplaire sur toutes les consommations:**
 - **Agir sur les éclairages des locaux** : 100% leds avec détection de présence et gradation en fonction de la luminosité extérieure (**-30% de consommation sur le poste éclairage**)
 - **Diminuer la consommation de chauffage** : consignes à 19°C, interruption le week-end, chauffage activation en fonction de l'occupation des lieux.
Seulement 3% du chauffage est électrique.
 - **Modérer les consommations liées aux appareils électroniques** : remplacement des fontaines à eau et machines à café par des équipements nouvelle génération moins énergivores
- **Sur les autres sites de bureau :**
 - En réduisant sur ses 4 000 sites les consignes de températures à 19°C, avec une gestion adaptée du chauffage en fonction de l'occupation des lieux (auditorium, restaurant d'entreprise) et des opérations "doudounes recyclées" pour les collaborateurs.
 - En mobilisant des gardiens de nuit pour vérifier l'extinction des lumières et des appareils en veille
 - En éteignant les lumières des locaux inoccupés et affichages lumineux superflus

Sur les sites industriels opérés par Veolia

> Baisser notre consommation en énergie sur nos activités en :

- Déployant des pompes moins consommatrices d'énergie pour puiser l'eau (outils Pumps de la DAG et audit complet des plus grosses stations de pompage) ;
- Renouvelant les surpresseurs d'aération dans nos stations d'épuration - ces installations qui apportent de l'air en quantité aux bactéries, pour leur permettre de purifier l'eau en décomposant les déchets organiques, représente jusqu'à 70 % de la consommation d'énergie d'une station d'épuration biologique standard;
- Réduisant la quantité d'air injectée dans ces bassins d'aération grâce à des systèmes de régulation avancés et à une meilleure maîtrise de la concentration en boue
- Réduisant la consommation électrique et en récupérant l'énergie thermique des compresseurs utilisés dans nos centres de tri et sur nos unités de valorisation énergétique
- Déployant l'instrumentation des équipements les plus consommateurs sur les UVEs.

Nous engageons une démarche active auprès de nos clients, et en premier lieu les collectivités locales, pour porter cette ambition à son plus haut niveau.

> Augmenter notre capacité d'effacement et développer une flexibilité électrique

- **En se mobilisant pour doubler sa capacité d'effacement de consommation électrique pendant les pics ;**

Nos activités dans l'eau en seront les premières contributrices, avec l'objectif de porter leur capacité d'effacement de 11% à 22% de leur puissance appelée pendant les pics.

Cela représente 1,5-1,7% de l'effort nécessaire pour compenser l'impact énergétique d'une baisse des températures de 1 degré (37-40 MW / 2400 MW).

- **En accélérant le déploiement de solutions de flexibilité électrique** pour permettre à de grands gestionnaires d'infrastructures (grands groupes, hôpitaux, régies électriques) de flexibiliser 275 MW lors des pics de consommation grâce à ses services Flexcity.

> Augmenter notre production d'énergie verte

En plus de contribuer à la baisse des consommations, Veolia met en service cet hiver de nouvelles capacités de production d'énergie à partir de déchets non recyclables :

- Beine-Nauroy (Grand Est),
- Claye-Souilly (Ile-de-France), où notre centre de stockage des déchets alimentera en gaz renouvelable 20 000 foyers de la région parisienne, représentant en cela la plus grande capacité de production de gaz vert à partir d'une ISDND (Installation de stockage de déchets non dangereux) en Europe.
- Le Ham (Pays de la Loire).

Agir auprès des salariés / collaborateurs

- **Mobiliser les 51 000 collaborateurs de Veolia en France à adhérer au dispositif Ecowatt.**
- en communiquant des messages de la Direction de Veolia pour porter à la connaissance des collaborateurs le dispositif Ecowatt, les inciter à s'inscrire aux alertes disponibles sur monecowatt.fr et les mobiliser à adopter une consommation responsable. En les alimentant régulièrement avec des communications spécifiques sur les éco gestes à adopter au bureau, comme à la maison.

Agir auprès de l'écosystème de Veolia

- **En relayant la démarche EcoWatt** via une information diffusée par mail à **1 million d'abonnés aux services de l'eau opérés par Veolia**, ainsi que **dans les 300 agences d'accueil des consommateurs des services d'eau.**
- En dédiant un quizz aux éco-gestes énergie dans l'application [Culture Green](#) pour mobiliser la communauté de toutes celles et ceux qui se posent des questions et qui souhaitent agir en faveur de la transformation écologique.

LES ENGAGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES DE VEOLIA EN CAS DE SIGNAL ROUGE EcoWATT

Modérer sa consommation d'électricité pendant les pics de consommation

- Nous faisons nos meilleurs efforts pour **limiter les consommations d'énergie, effacer notre consommation en heure de pointe. Nous nous mobilisons pour baisser de près de 20% notre puissance moyenne appelée en pic** grâce aux actions d'effacement volontaire.

Informers nos parties prenantes

- **Nous relayons auprès de nos 51 000 collaborateurs et 1 millions d'abonnés aux services de l'eau les messages EcoWatt** pour limiter les consommations d'énergie.

COMMUNICATION

RTE valorise auprès des médias les engagements des partenaires Ecowatt. Durant et hors période de tension.

Lors des situations de tension sur le système électrique (alerte rouge), Ecowatt serait la plate-forme d'information unique vers laquelle tous les Français seraient renvoyés pour trouver des informations sur les éventuelles coupures.

L'attention des médias serait portée sur les exemples concrets d'engagements d'entreprises partenaires.

Si une opportunité se présentait, souhaitez-vous être contacté par RTE pour témoigner sur votre engagement, notamment sur le site internet EcoWatt ou auprès des médias ?

Oui Non

Souhaitez-vous que le logo de votre collectivité soit inséré sur le site EcoWatt, dans la rubrique « partenaires » ?

Oui Non

Fait à Neuville-sur-Oise le 09/12/2022


Estelle Brachlianoff
Directrice générale de Veolia

Xavier Piechaczyk
Président du Directoire de RTE

